Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20261013-DEL_2026_235-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 octobre 2026

Date de convocation : **Date d'affichage :**	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 38 43

L'an deux mille vingt six, le treize octobre, à 19 Heures 00, à la La Mézière - Salle Cassiopée, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, RENAUD Christelle, LAGADEUC Yvan, GAPIHAN-LORET Guylène, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, LUNEL Roger, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DEBORD Valérie, BRUNET Thierry

Absents :
VIROLLE Sylvie, DESMIDT Yves, BLAISE Laurence

Absents ayant donné pouvoir :
GELY-PERNOT Aurore donne procuration à LEHERISSE Pierre
VASNIER Pascal donne procuration à DUCLOS Didier
GUERIN Patrice donne procuration à GORIAUX Pascal
FERRAND Marc-Olivier donne procuration à FEREY Yves
JOUAULT Claire donne procuration à ALISON-MOUSSET Gwendoline

Secrétaire de séance : Monsieur GORIAUX Pascal

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20261013-DEL_2026_235-DE

N° DEL_2026_235

Objet **Culture**

Couleurs de Bretagne - Acquisition de l'œuvre 2026

Projet de territoire : AXE 4 La promotion et le rayonnement du territoire - Développer une identité culturelle et touristique

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné organise chaque année un prix spécial pour l'acquisition d'une œuvre parmi les participants du concours « Couleurs de Bretagne ».

En 2026, deux concours étaient organisés sur le territoire : le 30 mai à Saint Aubin d'Aubigné et le 11 juillet à Saint-Gondran.

- • A Saint-Aubin d'Aubigné, un jury composé d'élus et de membres d'associations artistiques du territoire a retenu l'œuvre réalisée par : M. Christian GERARD, résidant à Trimer (35).
- • A Saint-Gondran : pour cause de canicule et en concertation avec les services de la Préfecture, l'événement a été annulé.

Monsieur le Président :

- propose l'acquisition de l'œuvre portant sur la commune de Saint Aubin d'Aubigné pour un montant de 150 € net,
- précise que l'œuvre pourra éventuellement être utilisée dans des supports de communication de la Communauté de communes.
- Précise que si tel était le cas, une demande d'autorisation de reproduction de l'œuvre serait adressée à l'artiste et les conditions de reproduction feraient l'objet d'une décision ultérieure et en ce cas, l'accord éventuel entre les parties, fera l'objet d'une délibération qui déterminera alors les conditions de reproduction et d'utilisation de l'œuvre.

Vu les statuts de la Communauté de communes ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**
Pour : 42

Abstention : 1
CADOR Adeline

DÉCIDE d'acquérir l'œuvre retenue dans le cadre du concours « Couleurs de Bretagne », pour un montant de 150 € net, auprès de leur auteur, à savoir :

- M. Christian GERARD – résidant à Trimer, pour sa réalisation portant sur la commune de Saint-Aubin d'Aubigné.

PRÉCISE qu'une demande d'autorisation de reproduction de l'œuvre sera adressée à l'artiste, en cas d'utilisation pour des supports de communication.

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20261013-DEL_2026_235-DE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 26/10/2026
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur GORIAUX Pascal

Le *26/10/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

